

MONTIVILLIERS

INFORMATIONS | SUPPLÉMENT MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

LE POINT SUR LE PROJET D'EXTENSION DU TRAMWAY ET SUR L'AVENIR DU TER *Quelles évolutions, quels enjeux ?*

La question des transports en commun est au cœur de la vie quotidienne de nombreux habitants. C'est aussi un enjeu de qualité de vie et de lutte contre le réchauffement climatique.

Selon les données INSEE, la voiture représente 82 % des déplacements des Montivillonnais. Seuls 8 % des habitants utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Le rôle des pouvoirs publics est d'encourager le recours aux transports collectifs moins polluants lorsque cela est possible. Pour cela, il faut proposer des transports efficaces et attractifs.

LES TRANSPORTS EN COMMUN À MONTIVILLIERS - ÉTAT DES LIEUX

Montivilliers fait partie du réseau de transport en commun LiA, géré par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. La ville est desservie par 5 lignes de bus (1, 9, 11, 14, 21), par FiLBus (service de transport à la demande) et par le Train Express Régional.



FiLBus



- Le TER Le Havre-Rolleville a été repris par la CODAH en 2001 pour éviter sa fermeture. Depuis la gare de Montivilliers, il permet de rejoindre la gare du Havre en 17 minutes, avec un train toutes les 30 minutes.
- Son exploitation et son financement sont assurés dans le cadre d'une convention 2020-2025 entre la Communauté urbaine, la Région Normandie et la SNCF.



Eté
2019

TRAMWAY : UN PROJET INITIAL CONTESTÉ

En 2019, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a présenté un projet d'extension du tramway pour la desserte des quartiers sud du Havre puis d'Harfleur, de l'hôpital Jacques Monod et de Montivilliers. Avec cette desserte en tramway, imaginée pour 2025, est alors annoncée la fin de l'exploitation du TER. En effet, sur la vallée de la Lézarde, le tramway emprunterait son tracé.

SCÉNARIO INITIAL

Ce premier projet a provoqué un important débat et des inquiétudes chez les habitants et les usagers.

- ✓ Fréquence et amplitude horaire plus élevées.
- ✗ Temps de trajet au moins doublé par rapport au TER.

Cela n'était pas acceptable.

Le temps de trajet trop important est dû au passage par les quartiers sud pour rejoindre la gare du Havre.



QUELS SONT LES ENJEUX ?

La question repose moins sur le mode de transport que sur la qualité offerte aux usagers. C'est cette priorité que défendent les élus Montivillonnais.

Le TER est connu et apprécié, il a aussi ses inconvénients. Un tramway pourrait présenter de nouveaux avantages (toutes les 8 minutes aux heures de pointe, des départs plus tôt le matin et plus tard le soir). L'enjeu du temps de transport reste essentiel pour répondre aux attentes et éviter de renvoyer les usagers vers la voiture. Un terminus au-delà de la gare de Montivilliers est également important, tant pour éviter l'engorgement du centre-ville de notre commune que pour améliorer l'accès des habitants des communes environnantes.

L'efficacité du mode de transport retenu sera donc déterminante pour garantir sa fréquentation, améliorer le quotidien des usagers et répondre aux nécessaires transitions écologiques.



QUELLES ÉVOLUTIONS DEPUIS ?

Depuis les élections municipales et communautaires de mars et juin 2020, le Président de la Communauté urbaine élu en juillet dernier a indiqué sa volonté d'avancer en concertation avec l'ensemble des Maires.

Une nouvelle hypothèse pour le tramway est présentée mais l'évolution est mineure : le temps de trajet est alors revu à 29 minutes. C'est encore trop ! Un vote de principe au Conseil communautaire est annoncé pour le 17 décembre 2020.

L'hypothèse d'un terminus à Harfleur est proposée **mais sans garantie donnée sur le maintien du train à l'avenir.**

Les élus Montivillonnais n'acceptent pas cette situation. Ils ont donc demandé au Président de la Communauté urbaine de reporter le vote prévu en décembre afin d'avoir le temps pour étudier d'autres scénarios permettant de réduire le temps de trajet en dessous de 25 minutes.

La demande de report du vote est acceptée et de nouveaux scénarios sont présentés aux 54 Maires. Le débat évolue mais il faut affiner les estimations. La Communauté urbaine accepte de rencontrer les élus communautaires de Montivilliers qui proposent alors un nouveau scénario plus direct donc plus rapide. Un second courrier est envoyé confirmant cette proposition.



QUELS ENJEUX LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 FÉVRIER ?

Le 18 février 2021, les élus communautaires auront donc à émettre un vote de principe sur l'engagement d'un projet de tramway. Ce vote constituera le point de départ d'une phase d'études de terrain et de faisabilité puis de concertation des habitants dans le cadre d'une enquête publique. Le calendrier actuel prévoit la mise en service d'un tramway au mieux en 2027.

Les élus Montivillonnais demandent que ce vote affirme la possibilité de mettre à l'étude puis au débat public leur hypothèse d'extension du tramway pour en faire un vrai atout communautaire. **Ils soutiennent un projet à deux branches, plus direct et plus rapide, qui deviendrait alors acceptable.**

VERS UN NOUVEAU SCÉNARIO ACCEPTABLE ?

Les élus Montivillonnais défendent une ligne desservant Montivilliers, le cinéma Les Arts, l'hôpital Jacques Monod, Harfleur, le stade Océane, Gravelle, l'Université et la gare du Havre. Une seconde branche desservirait les quartiers sud du Havre.

Les avantages :

- ✓ Un tracé plus direct donc plus rapide entre le Havre, Harfleur, Montivilliers et au-delà.
- ✓ Un meilleur cadencement (plus souvent).
- ✓ Une plus grande amplitude horaire (plus tôt et plus tard).
- ✓ Le trajet Montivilliers/Le Havre ne se fait plus en passant par les quartiers sud.

Le tracé ne passant plus par les quartiers sud pour rejoindre la gare du Havre, le temps de trajet depuis Montivilliers est fortement réduit.



► Proposer un transport en commun propre et rapide à l'échelle communautaire



Un temps de trajet autour de 22 minutes



Un terminus au-delà de la gare de Montivilliers



Une amélioration concrète du quotidien des Montivillonnais



INFORMATIONS

Mairie de Montivilliers | Place François Mitterrand
76290 Montivilliers | Tél. 02 35 30 28 15
contact@ville-montivilliers.fr

VILLE-MONTIVILLIERS.FR

